

LE BELVÉDÈRE DES MORETTES III

LE MONT-SUR-LAUSANNE - VD

MAÎTRE D'OUVRAGE

Entreprise Générale
Bernard Nicod SA
Galeries Benjamin-Constant 1
1002 Lausanne

ENTREPRISE TOTALE

Entreprise Générale
Bernard Nicod SA
Galeries Benjamin-Constant 1
1002 Lausanne

DIRECTEUR DE PROJET

Laurent Bottarel

CHEF DE PROJET

Silvia Soprano

COLLABORATEURS

Mehdi Ben Hamira
Adrian Gramunt
Nicolas Mielniczuk

ARCHITECTES

Rivier Architectes SA
Chemin des Fleurettes 43
1007 Lausanne

INGÉNIEURS CIVILS

TBM Ingénieurs SA
Rue du Simplon 42
1800 Vevey

BUREAUX TECHNIQUES

CVSE
Betica SA
Avenue de la Gare 19
1950 Sion



LOGEMENTS

HISTORIQUE/SITUATION > Au centre de la commune du Mont-sur-Lausanne, à proximité des écoles et des transports, la troisième étape du plan de quartier «Les Morettes» complète et termine un projet d'envergure. Une première phase avait vu, à l'angle du chemin du Verger et de la route des Martines, la réalisation de huit immeubles de diverses tailles, représentant soixante-cinq appartements. Une deuxième avait ajouté trois immeubles

qui, comme ceux bâtis précédemment, bénéficiaient de la vue sur le lac et d'un parc de quatre hectares.

PROGRAMME > Cette dernière phase comprend quatre bâtiments de cinq niveaux hors sol qui offrent 46 appartements dont les typologies varient de deux pièces et demie à quatre pièces et demie. Les sous-sols abritent parking, abri de protection civil et local à vélos.

COORDONNÉES

Chemin du Verger 1-3-5-7
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Conception 2012
Réalisation 2017 - 2019

Édité en Suisse



CENTRE D'INFORMATION
ARCHITECTURE ET CONSTRUCTION

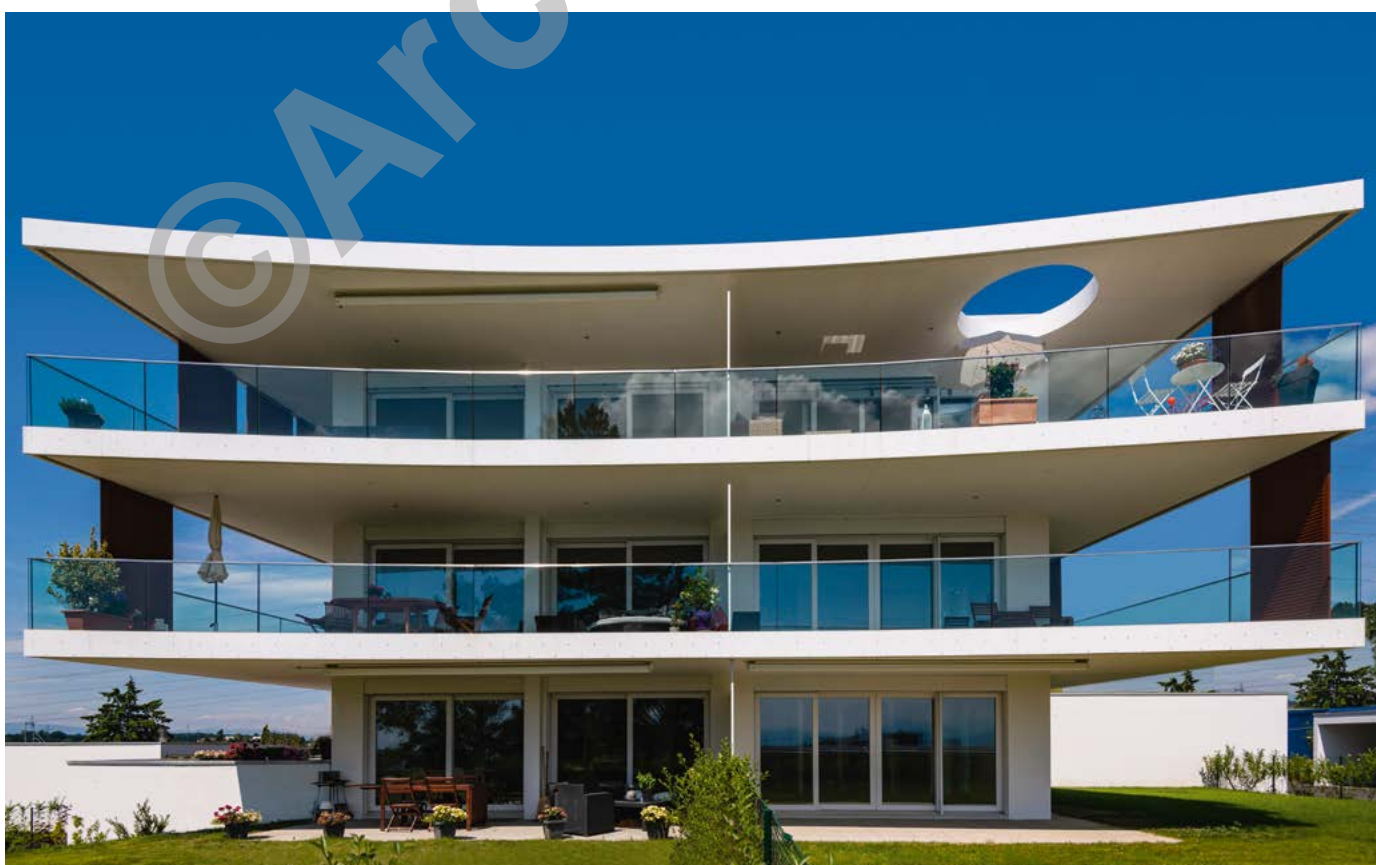


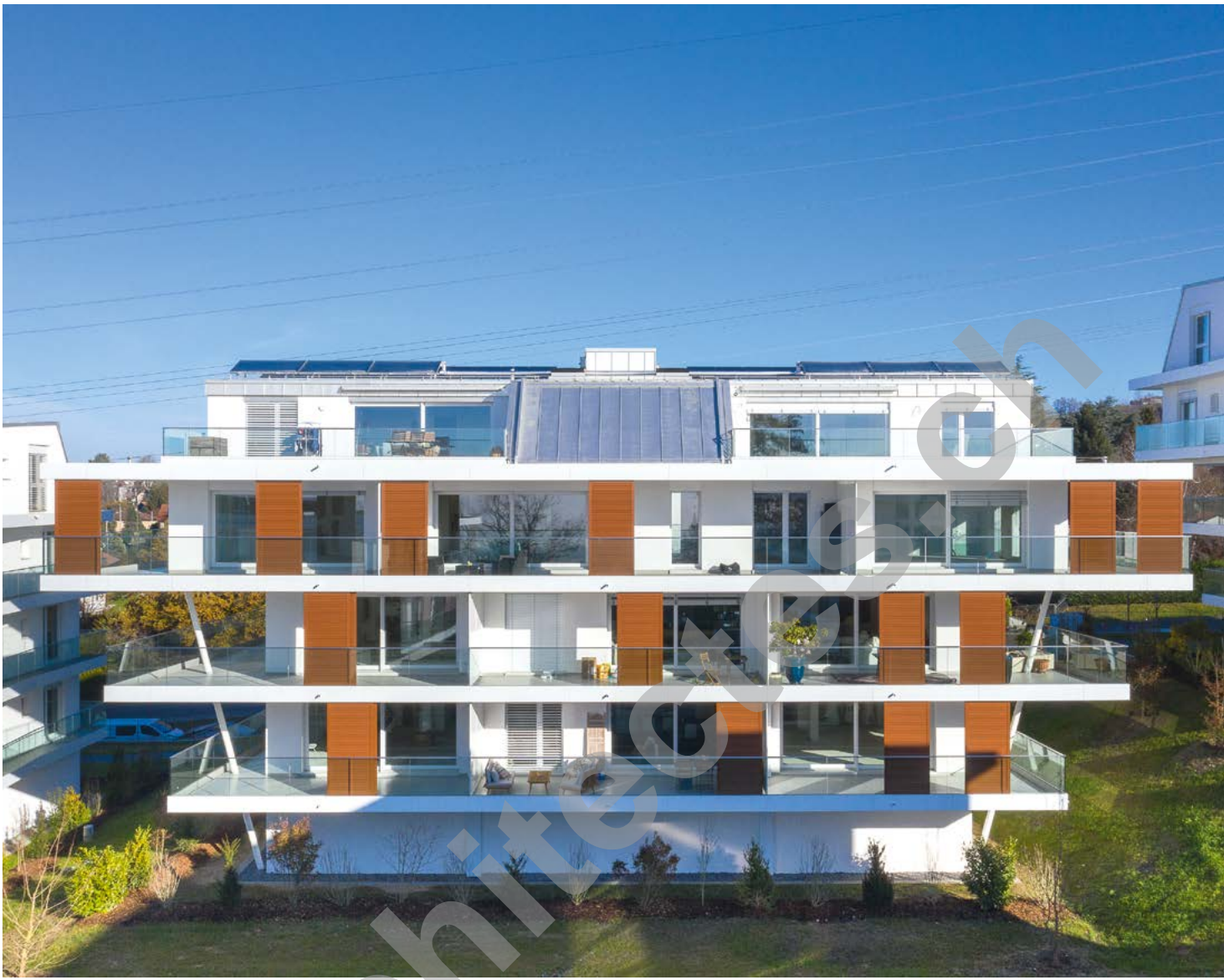
PROJET > Tout comme pour les premières phases, le parti a été de favoriser au maximum la vue depuis chaque appartement par une implantation optimisée des bâtiments en position et en hauteur – en profitant de la déclivité du terrain – et par l'ordonnement des logements. La pose de grandes baies vitrées coulissantes dans les séjours apporte une grande luminosité. Les balcons de bonne taille permettent aux habitants de jouir d'une pièce supplémentaire extérieure qui, équipée de volets coulissants, leur permet de sauvegarder leur intimité ou de se protéger du soleil.

Enfin, au cinquième niveau, les attiques bénéficient de très grandes terrasses qui assurent une vue panoramique sur le lac et les montagnes et de puits de lumière qui apportent un éclairage remarquable.

RÉALISATION > La construction est traditionnelle en béton armé doublé d'une isolation extérieure crépie répondant aux normes Minergie. La toiture est revêtue de pans métalliques. Les garde-corps en verre garantissent la transparence et les volets coulissants sont en métal.

TECHNIQUE > La production de chaleur est assurée par une pompe alimentée par des sondes géothermiques s'enfonçant à 200 mètres dans le sol. Des panneaux solaires thermiques produisent de l'eau chaude sanitaire et ceux, photovoltaïques, de l'électricité. Une ventilation double flux complète ces équipements qui permettent aux nouveaux bâtiments d'afficher le label Minergie. Les fondations ont nécessité la pose de pieux en béton pour stabiliser le radier.







AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS > Les bâtiments sont implantés de manière à préserver le maximum d'espaces verts et de favoriser les échanges et les rencontres entre habitants. Le parc est traité « au naturel » avec des prairies fleuries favorisant la biodiversité, des chemins piétons aux formes organiques, des mouvements de terrain. Des plantations d'essences majeures indigènes complètent les arbres existants. La place de jeux est commune à l'ensemble du plan de quartier.

POINTS FORTS > Les points à souligner sont multiples. Tout d'abord la typologie et la taille des appartements, les balcons et terrasses qui les complètent avec une vue dégagée au sud. Ensuite, la qualité architecturale de constructions sobres et élégantes qui s'inscrivent dans la topographie du terrain. Enfin, il faut noter les mesures qui favorisent le lien social, incitent aux rencontres par la création d'espaces communs et les couverts généreux d'un ensemble qui s'inscrit dans la volonté d'un développement durable.







CARACTÉRISTIQUES

Surface du terrain	4506 m ²
Surface brute de plancher	5030 m ²
Emprise au rez	1424 m ²
Volume SIA	30592 m ³
Nombre d'appartements	46
Nombre de niveaux	Rez + 4
Nombre de niveau souterrain	1
Surface de logements	8030 m ²
Places de parc intérieures	67
Places de parc extérieures (visiteurs)	7
Abri PC (nombre de places)	105



ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

LISTE NON EXHAUSTIVE

Terrassement - Canalisation
SOTRAG SA
1163 Etoy

Échafaudages
CONRAD KERN SA
1024 Ecublens

Maçonnerie - Béton armé
BERTHOLET + MATHIS SA
1018 Lausanne

Charpente - Ferblanterie
COMPINTO SÀRL
1400 Yverdon-les-Bains

Caves - Abris
LUNOR G. KULL SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Façades (isolation, crépi)
ARTE FAÇADES SÀRL
1023 Crissier

Étanchéité - Résine
AEBERHARD II SA
1020 Renens

Stores - Toile
LAMELCOLOR SA
1470 Estavayer-le-Lac

Électricité
CAUDRELEC SA
1030 Bussigny

Chauffage
THERMEX SA
1110 Morges

Ventilation
VALCALORIE SA
1950 Sion

Sanitaire
COUTAZ SA
1890 Saint-Maurice

Constructions
métalliques - Serrurerie
COMETALLO SÀRL
1029 Villars-Ste-Croix

Ascenseurs
OTIS SA
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Chapes
LAIK SA
1072 Forel (Lavaux)

Carrelages
JACQUES MASSON SA
1260 NYON

Parquet
REICHENBACH SA
1131 Tolochenaz

Plâtrerie - Peinture
EMARESI SÀRL
1110 Morges

Menuiseries intérieures
- Portes - Armoires
ALVA AGENCEMENTS SÀRL
1400 Yverdon-les-Bains

Cuisines
MARC TEUTSCHMANN SA
1260 Nyon

Nettoyages
LUC PROVENZALE
1185 Mont-sur-Rolle

Aménagements extérieurs
PÉPINIÈRES GLÂNOISES
1690 Lussy